

Master 2 Justice, procès et procédures

Parcours Contentieux et procédures d'exécution

Présentation

Le master 2 « contentieux et procédures d'exécution » se destine à former des juristes compétents en procédures civile, pénale et commerciale capables d'embrasser tous les métiers de la justice exigeant de bons acquis en procédure (avocats, magistrats, greffiers, etc.).

Il offre aussi aux étudiants une solide formation en matière de voies d'exécution qui leur permettra d'accéder à des professions variées (mandataires judiciaires, huissiers, commissaires priseurs, etc.).

Cette formation apporte aux diplômés une plus value essentielle pour leur insertion professionnelle grâce, en particulier, à la présence de nombreux enseignants praticiens (magistrats, avocats, huissiers) permettant la mise en relation étroite des connaissances théoriques et de leur mise en oeuvre concrète. La réalisation d'un stage est également un atout notable pour l'appréhension du monde du travail.

Ce parcours est en partie mutualisé avec les parcours de M2 de la mention « droit privé », ce qui permet de lier les mécanismes du contentieux avec le droit substantiel offrant ainsi aux étudiants une vision transversale nécessaire à leur insertion professionnelle.

Objectifs

Compétences acquises :

- Des connaissances procédurales approfondies
- La connaissance des différents acteurs de la justice et de l'exécution
- Les principales techniques de l'exposé tant oral qu'écrit
- L'aptitude à argumenter et à convaincre
- Un meilleur positionnement au sein d'un groupe de travail
- Un début de compétence professionnelle ciblée
- Une approche du monde et des méthodes de la recherche
- La maîtrise des fondamentaux pour la préparation des concours/examens post M2

Admission

La formation est accessible aux étudiants titulaires d'un M1 de droit privé ainsi qu'aux personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

Le recrutement s'effectue sur dossier.

L'avis final du jury se fonde sur la qualité du cursus universitaire antérieur du candidat, la clarté et la pertinence de son projet professionnel.

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?

Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [rubrique candidatures et inscriptions](#).

Poursuite d'études

Les étudiants sortant du master peuvent poursuivre leurs études en s'inscrivant en doctorat.

Infos pratiques :

- > **Composante** : Faculté de Droit
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue
- > **Lieu** : Grenoble - Domaine universitaire
- > **Contacts** :

Responsable(s) pédagogique(s)

Ingrid Maria
Ingrid.Maria@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité M2 parcours Contentieux et procédures d'exécution
04 76 82 58 34
droit-m2contentieux-procedures@univ-grenobles-alpes.fr

Programme

Semestre 9

UE Procédures contentieuses	10 ECTS	48h
- Procédure pénale		12h
- Procédure commerciale		12h
- Droit processuel		24h
UE Contentieux civil	10 ECTS	48h
- Droit de la preuve		24h
- Mouvements contemporains de la procédure civile		12h
- Pratique de la procédure civile		12h
UE Procédures d'exécution	10 ECTS	48h
- Mesures conservatoires		12h
- Mesures d'exécution forcée		36h

Semestre 10

UE Paiements et exécutions	9 ECTS	48h
- Titres exécutoires		12h
- Droit pénal de l'exécution		12h
- Techniques de paiement des créances		12h
- Procédures collectives		12h
UE Personnes, famille et justice	7 ECTS	36h
- Contentieux des personnes et de la famille		24h
- Justice comparée (pour partie en anglais)		12h
UE Méthodologie et insertion professionnelle	14 ECTS	18h
- Méthodes de recherche et techniques d'insertion professionnelle		12h
- Conférences de professionnels invités		6h
- Mémoire		
- Stage		